Cercle des Sources

Association loi de 1901

6 avenue Bonaparte

06600 Antibes

Assemblée générale du 6 mai 2022

Exercice 2021

**Rapport moral**

**Historique du Cercle**

Initié par une inauguration le 22 octobre 2015, le Cercle des Sources a été constitué en association au premier trimestre 2016. La publication au JO a été effectuée en date du 26 mars 2016. L’objet de notre association est, rappelons-le, de contribuer par tous moyens, y compris économiques, au développement des activités culturelles, artistiques et scientifiques.

Le premier Bureau a été constitué en 2016 :

- Hervé Lehning, agrégé de mathématiques, journaliste et écrivain scientifique, Président

- Edwige Vercnocke, qui a conjugué une carrière de Professeur et de Conseillère municipale à Antibes, Vice-Présidente,

- Joël Lebidois, ingénieur INSA, qui a fait toute sa carrière dans de grands groupes industriels,

est actif dans des associations de scientifiques et auteur de l’ouvrage « Finance pour les

ingénieurs », Vice-Président.

- Et Dominique Beudin, qui nous reçoit dans sa villa, diplômée notamment en expertise comptable, trésorière.

Jean-Pierre Rozelot et Louis Pouzin en sont les présidents d’honneur.

Le principe de nos évènements consiste à associer la culture (une conférence) à l’art (une exposition)

Brigitte Chéry-Hernandez, qui avait rejoint en 2019 le Bureau de l’Association en qualité de Vice-Présidente et en assurait le Conseil artistique, a démissionné pour raisons personnelles.

**Les évènements de l’année 2021**

L’année 2021 a été, comme l’année précédente, perturbée par les restrictions sanitaires et, de ce fait, les évènements ne se sont déroulés qu’en période estivale afin de pouvoir se tenir à l’extérieur.

Au total quatre évènements se sont déroulés en 2021.

* Le 21 mai : Conférence de Liliane Rozelot sur le Second Empire et exposition des oeuvres d’Elisabeth Cornet
* Le 18 juin : Conférence d’Herbert Groscot sur la voiture autonome et concert par Rémy Moncorgé
* Le 16 juillet : Conférence de Philippe Gaston sur le Vietnam et l’ONG Passerelles Numériques et exposition des céramiques de Cyrille Eibl
* Et le 20 août : Co**nférence du docteur Robert Dray, qui a présenté son dernier ouvrage : « Numerus Syrorum » relatant le vécu de la décolonisation par un groupe d’amis vivant en Algére, et exposition des sculptures de Yev Heckmann.**

Depuis la création du Cercle jusqu’à fin 2020 nous avions publié, grâce à Hervé Lehning qui en assure la rédaction en chef et Sebastien Butruille de Century 21 qui en assure l’impression, 29 numéros du petit journal de l’association « le Sourcier » dans lequel vous trouvez des informations sur les évènements mais aussi des articles et des énigmes dans la rubrique « Ce n’est pas sorcier ».

En 2021, le Sourcier n°30 a porté sur les quatre évènements de 2020, ceux-ci ayant été très groupés dans le temps.

Au 31 décembre 2020, notre association comptait 50 adhérents : 17 adhésions doubles (couples), contre 22 à fin 2019, 14 adhésions individuelles contre 19 à fin 2018 et deux membres honoraires. Au total, après une légère baisse entre 2017 et 2018 puis une augmentation significative des adhésions en 2019, les circonstances difficiles de 2020 se sont traduites naturellement par une baisse de la participation.

2016 51 adhérents ; 2017 61 adhérents ; 2018 58 adhérents ; 2019  65 adhérents ;

2020 50 adhérents.

En 2021 la trésorerie étant excédentaire et les perspectives sanitaires incertaines, il n’a pas été appelé de cotisations, sauf pour la participation des non-adhérents en 2020 : 4 nouvelles adhésions

**Les perspectives 2022**

Pour les mêmes raisons qu’en 2021, les évènements n’ont pas été organisés avant le mois de mai.

Avec la suppression des contraintes « sanitaires » et le retour de la belle saison, toutes les conditions sont à présent réunies pour la reprise de nos activités, bien qu’Hervé Lehning, notre président soit hospitalisé depuis début 2021 à la suite d’une mauvaise fracture.

Trois dates sont déjà programmées :

**6 mai** conférence de Kathya de Brinon Et dédicace de ses ouvrages.

***« Comment l'enfance heureuse peut basculer dans l'horreur de l'inceste, de la prostitution infantile. Et comment la prévention peut sauver l'enfance en danger ».***

Exposition des nouvelles créations artistiques de Louise Caroline

**17 juin** :  Conférence "le Panama ou les limbes du Pacifique" par Patrick Boursin qui a été pendant 5 ans ambassadeur de France au Panama.

**et 29 juillet** : Notre Président d’honneur parisien Louis Pouzin nous parlera du projet d’internet Européen du Futur qui ne serait  plus prisonnier des systèmes américains : RINA

**Le programme artistique des évènements de juin et juillet sera confirmé prochainement.**

Un évènement devrait être organisé après le 15 août.

Ensuite la poursuite ou non des activités dépendra de l’absence ou du retour des restrictions « sanitaires » et de l’évolution de la santé d’Hervé Lehning.

**Rapport financier**  (en €)



La trésorerie disponible en fin d’exercice 2020 étant largement suffisante pour couvrir les deux ou trois premiers évènements 2021, il n’a pas été appelé de cotisations 2021 sauf pour les personnes qui n’étaient pas adhérentes en 2020 et ont participé aux évènements.

Grâce à ces ressources, aux participations ponctuelles et surtout au don par le Dr Robert Dray de ses ouvrages vendus au profit de notre Cercle, et en dépit d’un résultat négatif en 2021 du fait de l’absence d’appel de nouvelles cotisations, la situation de trésorerie à fin 2021 reste positive.

**Perspectives 2022**

Fixation de la cotisation 2021 à débattre :

Proposition de demi-cotisation pour les 4 évènements de mai à août 20 euros pour une personne seule et 30 euros pour un couple ; complément en cas de poursuite des évènements en septembre

**Résolutions**

1. Le rapport moral est approuvé à l’unanimité
2. Le rapport financier est approuvé à l’unanimité
3. Le principe d’une cotisation semestrielle 2022 pour les évènements jusqu’à fin août de
   1. 20 euros pour cotisation individuelle
   2. 30 euros pour cotisation couple

Est adopté à l’unanimité

1. Le complément de cotisation complémentaire du même montant sera reconduit si les activités peuvent se poursuivre à compter de septembre 2022

Adopté à l’unanimité.